

Site classé
Patrimoine
national



Col de l'Iseran, descente Nord et Belvédère Sud

Savoie

Date de l'arrêté/décret : arrêté du 2 août 1939 et décrets des 5 et 17 octobre 1939.

Communes concernées : Bonneval-sur-Arc, Val-d'Isère

Superficie : chaque site 10,91 ha

Ces trois sites classés se présentent comme trois “pastilles” de territoire protégé au sein du vaste ensemble naturel de l'Iseran. En 1939, année du classement, nous sommes deux ans après l'inauguration officielle de cette route par Albert Lebrun, Président du Conseil. La route du col a été ouverte entre 1931 et 1937, sous l'impulsion notamment du Touring Club Français, mais elle revêt aussi une utilité stratégique et militaire puisque la frontière italienne avec le Val de Suse passe à moins de dix kilomètres à vol d'oiseau.

Le col de l'Iseran, indiqué par la voirie à 2 770 mètres d'altitude est le plus haut col de montagne routier des Alpes et de France et relie les vallées de l'Arc (Maurienne) et de l'Isère (Tarentaise, pour la partie amont). En venant de Val d'Isère, donc du

Nord, on rencontre le premier site classé par Arrêté ministériel constitué d'un rayon de 200 mètres autour de la table d'orientation de la Tête de l'Arollay, installée à 2 528 mètres d'altitude. En lave émaillée, elle date de 1937 et indique tous les sommets environnants : la roche blanche, la Pointe du Front. La vue plonge sur toute la haute vallée de la Tarentaise et Val d'Isère.

Ensuite, arrivé au point culminant de la route, au col géographique entre Val d'Isère et Bonneval-sur-Arc (un décret par commune), sont protégés les abords compris dans "une zone de terrain de 200 mètres de rayon ayant pour centre le col", englobant la chapelle Notre-Dame des Neiges et le refuge. Nous sommes à 17 km de Val d'Isère par la route et à 14 de Bonneval-sur-Arc.

C'est en redescendant sur la Haute Maurienne qu'on rencontre le dernier site classé de l'Iseran. Là encore, ce sont les 200 mètres ayant pour centre le belvédère le long de la route qui sont protégés. Cette disposition vise bien sûr à protéger la vue que l'on a depuis le belvédère et non le point lui-même : à nos pieds le superbe vallon d'alpage de la Lenta et ses chalets en pierres massives recouverts de lauzes énormes, les glaciers du Vallonnet en face de nous, encadrés à gauche par la Pointe des Arses et par l'Ouille de la Jaue à droite. En se retournant, on voit le col qu'on a laissé derrière nous, dominé par la Pointe des Lessières.

Type d'intérêt

Pittoresque

Accès

Libre. La route est fermée en hiver, rendue impraticable par la neige.

Tourisme

Office du Tourisme de Bonneval-sur-Arc

Tél. : 04 79 05 95 95

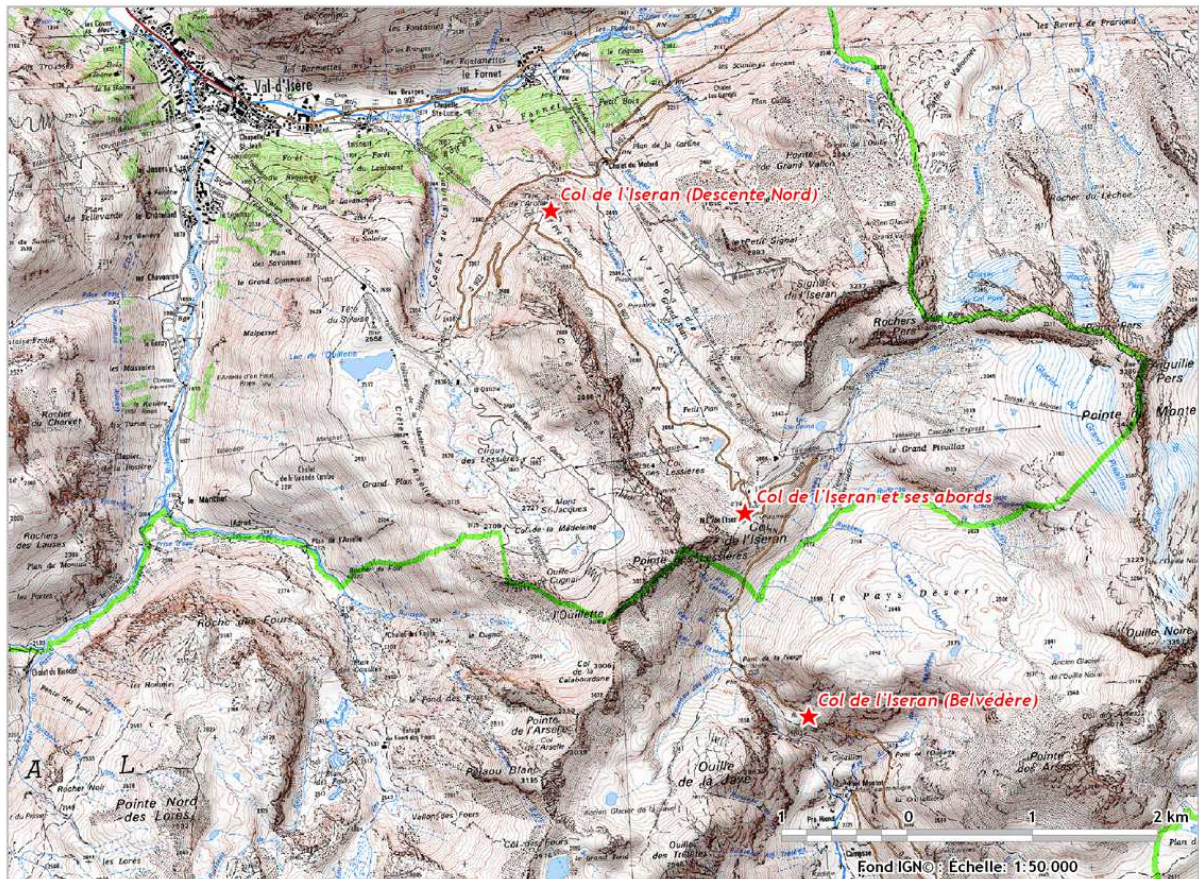
Office du Tourisme de Val-d'Isère

Tél. : 04 79 06 06 60

Autres observations

Les trois sites se situent dans la zone cœur du Parc national de la Vanoise.

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

